ville de Dieppe

QUIQUENGROGNE

décembre 1997 - Numéro 11 Publication du Fonds ancien & local de la médiathèque Jean-Renoir

1 %

du budget de l'Etat pour la culture. Telle était en 1962 la revendication formulée par la Fédération nationale des centres culturels communaux. Depuis 1969, ce 1 % est devenu l'objectif de la gauche. Il l'est, bien que repoussé à l'horizon 2000, pour Catherine Trautmann, l'actuelle Ministre de la Culture et de la Communication.

« Lorsque ce 1 % que l'on revendique sera enfin accordé, déclarait en 1970 Jean Vilar, est-ce que le problème culturel sera réglé pour autant? assurément non ». Lorsque l'on sait que, bien qu'augmentés en 1998 de 3,8 %, les crédits de la culture ne s'élèvent dans la loi de finances qu'à 15,1 milliards de francs, soit moins que ceux consacrés à la "modernisation" de l'arme nucléaire (16,3 milliards), on mesure qu'il n'en sera pas moins l'expression d'une réelle volonté politique.

« C'est ainsi que la culture pourra contribuer à retrouver des valeurs communes de partage et de recherche de sens » écrivait en juillet dernier Didier Thibault, président du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC). « C'est ainsi que nos missions retrouveront une dimension républicaine, dimension dont notre pays a plus que jamais besoin ».

Dans un monde sans référence, couleur, ni repère, pour nombre de nos contemporains, alors que le désarroi, l'absence de perspectives collectives et individuelles participent d'une crise de civilisation, et pas seulement aux marges de la Cité, l'action culturelle répond à une urgence et constitue un enjeu social majeur. Et c'est dans le patrimoine, qu'il faut préserver et mettre en valeur, dans le répertoire qu'il faut faire vivre, dans la création de notre temps qu'il faut favoriser, que cette action prend racine.

La rencontre avec le livre et le spectacle, magiques créateurs d'imaginaire, de liens, et de confiance en l'homme, l'autre ou soi-même, aguerrit l'individu, modifie son cheminement et peut contribuer à briser l'engrenage de l'exclusion reproduite de génération en génération. « La culture permet de s'approprier le monde » écrit Jack Ralite. Tel est le sens d'un effort public en faveur des arts et de la culture, effort qui fonde cette exception culturelle française qui étonne, dont on s'inspire ou que l'on combat, mais qu'il faut préserver. Tel est aussi le sens du 1 % culturel.

Arnaud Coignet
maire-adjoint
chargé de la Culture

Directeur de la publication : le député-maire Christian Cuvilliez. **Comité de rédaction :** Salima Desavoye-Aubry, Arnaud Coignet, Elisabeth Guelin, Patrick Michel, Olivier Pouillet, Ginette Pouillet, François Lefebvre, Mireille Auvray. ISSN 1278-6350

Un projet de Halle au Blé circulaire, sur la Place du Marché aux Veaux en 1826

Olivier Poullet

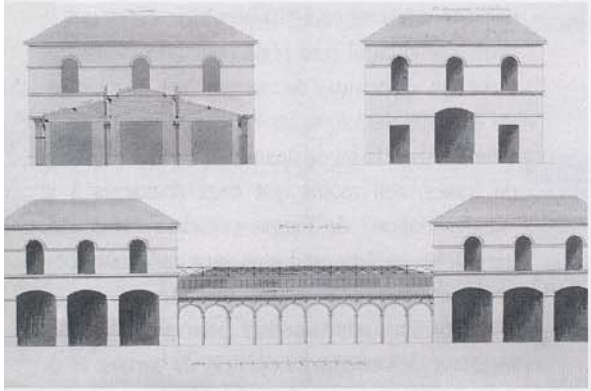

Projet de reconstruction in situ

La série MI 197 (1808-1852) des archives locales du Fonds ancien renferme des documents d'archives intéressants concernant les projets de reconstruction de la « Halle aux bleds et aux grans », documents accompagnés de nombreux plans signés Dupont ou Frissard.

En 1823, la Halle au blé située entre la rue des Vrelands (rue Richard Simon) et la rue de la Halle au Blé, avoisinant la rue à l'Avoine et la rue Farinette, est en piteux état, l'architecte de la Ville chargé des travaux concernant la Halle adresse un rapport au Maire le 15 février 1823, lui précisant

« qu'une partie de la couverture en tuiles s'était détachée du toit et que la chute avait occasionné des dégradations aux maisons… »

La proposition est faite de vendre le bâtiment, à charge pour l'acquéreur de raser l'édifice. L'affiche de vente paraît le 11 juin 1824. Une autre pièce d'archive précise que c'est la venue de « son altesse roïale, la duchesse de Berry » qui va hâter les travaux et l'installation d'une halle provisoire Place du Marché aux Veaux (actuelle Place Louis Vitet). Se pose alors le problème de la construction d'une nouvelle halle.

Les projets foisonnent et les passions s'enflamment. Le choix de l'emplacement, plus que le coût, divise les Dieppois. Une rumeur circule, faisant accroire le déplacement de la halle vers la Place du Port d'Ouest (Place Camille Saint-Saëns). Des pétitionnaires se manifestent alors : les propriétaires des maisons avoisinant l'ancienne halle ont peur de voir leurs maisons dévaluées. La proximité de la halle assure une clientèle régulière aux aubergistes. Finalement trois projets se dessinent :

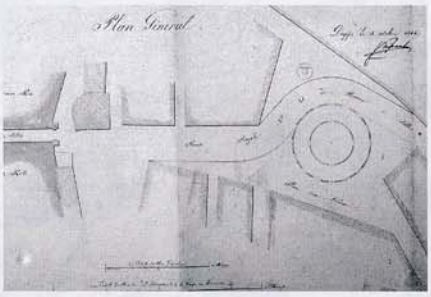

Plan général du projet de la halle circulaire.

- un projet de reconstruction in situ avec agrandissement, c'est ce projet qui sera finalement retenu par le Conseil municipal. En 1832 et 1833 on prévoyait même d'y mettre, au premier étage une école mutuelle ou une salle pour la Justice de Paix.

- un projet de construction sur la Place du Marché (Place Nationale). Le bâtiment se serait étendu entre la rue Vauquelin et la rue Saint Jean.

- un projet fort intéressant de construction d'une halle circulaire sur la Place du Marché aux Veaux.

Le projet s'inspirait de celui du Mans et surtout de l'ancienne Halle aux Bleds de Paris qui deviendra Bourse du Commerce.

Là encore, les pétitionnaires s'affrontent en 1826. Certains réclament le maintien de la halle dans son quartier actuel, d'autres refusent son implantation vers le Marché aux Veaux. C'est le cas des habitants de la Place Royale (voir plan joint) qui craignent d'être trop à l'étroit, notamment avec leurs voitures transportant le poisson. Le devis des travaux envisageait une somme de 62 000 F.

Halle au bled de Paris, Vue de l'intérieur de la salle. Gravure de Roger d'après Testard.

Extrait du devis

« Cette halle sera circulaire, elle aura 30 mètres de diamètre et 94 de circonférence. Une galerie de 6 mètres de largeur, un petit magasin circulaire et une cour couverte composeront le rez-de-chaussée. Le premier étage sera composé d'une galerie circulaire éclairée [...] Le mur d'enceinte sera percé de 16 arcades. »

Finalement, on ne sait pas ce qui décida les édiles locaux à opter pour le choix de la reconstruction in situ. Sans doute l'influence des négociants, bien placés au sein du Conseil, peut-être le poids des pétitionnaires. Une ordonnance royale datée de 1829 autorise le rachat de certaines maisons par la ville pour l'agrandissement. Il faudra encore quelques années pour que la halle voit le jour.

Restent pour les Dieppois d'aujourd'hui, les noms de quelques rues : Halle au Blé, Farinette. N'oubliez pas que si vous vous installez à la terrasse de La Potinière ou du Brazza, vous êtes à la jonction des anciennes rues aux Juifs, Farinette, de la Truie qui file, des Vrelands.

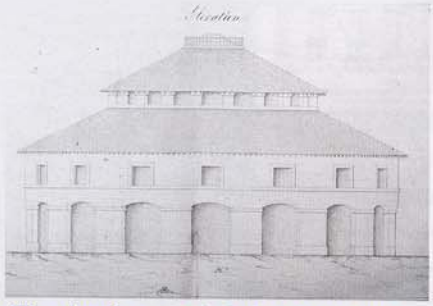

Elévation du projet de la halle circulaire

La cloche de la Halle au bled : un document de 1767

« Du jeudi 8è jour de janvier 1767, en la salle ordinaire de l'hôtel de Ville de Dieppe, heure de l'audience

Devant nous, Jacques Lebourgeois, Maire, Thoumyre, Godebout échevins, présence de M. Lamy, procureur du Roi, sur la représentation à nous faite par la veuve de Nicolas Blosseville, propriétaire d'une maison fesant le coin de la rue du Jeu de Paulme et de la Halle, où pend pour enseigne le plat d'étain, qu'il aurait été mis pour l'utilité publique une cloche appliquée au mur de ladite maison, pour l'heure des différents halles en 1754; qu'alors il fut octroyé audit Nicolas Blosseville lors vivant que pour indemnité de la tolérance de ladite cloche, sa maison et ceux qui l'occuperaient, seraient et demeureraient à l'avenir exemptés de la contribution au nétoiement de la ville et du guet de garde, privilège dont ils ont toujours joui depuis que ladite cloche a été mise sur leur fonds; qu'il avait été alors résolu qu'il en serait fait un acte, ainsi que Messieurs Lebourgeois et Lamy, lors échevins en exercice et actuellement Maire et Procureur du Roi se le rappellent, mais un acte ayant été omis à porter sur le registre, nous avons accordé aux propriétaires de la maison pour les indemniser de la tolérance de la servitude de ladite cloche; que tant qu'elle subsisterait ladite maison demeurera exempte de la contribution au nétoiement de la ville et les locataires d'icelle exempts de guet et garde.

A l'effet de quoi ladite Veuve Blosseville a accepté et signé

Veuve Blosseville »

Le café des Tribunaux transformé en château d'eau !

Olivier Poullet

A l'heure où les rumeurs les plus folles courent sur l'avenir du célèbre café des Tribunaux, les "Trib" pour les habitués, le Fonds ancien et local exhume deux documents inédits sur un projet de transformation du café en château d'eau.

Les deux documents ne sont pas datés mais sont signés de Dupont, fontainier œuvrant déjà en l'An II, puis architecte de la Ville chargé du dossier de reconstruction de la Halle au Blé dans les années mille huit cent vingt.

L'échelle en toises et non en mètres des deux plans joints permet de dater le projet de l'époque révolutionnaire alors que le système métrique n'était pas encore largement adopté. Il s'agit donc de deux plans (deux variantes d'un même projet), cotés A' 37 pour les archives locales et dont l'intitulé est :

"Elévation du château d'eau projeté, pour estre adossé sur le pignon où est posée l'horloge de la Ville, sise sur la place du puit salé à Dieppe".

Quelques uns des renvois aux différentes lettres des plans sont intéressants et donnent un aperçu du côté grandiose du projet.

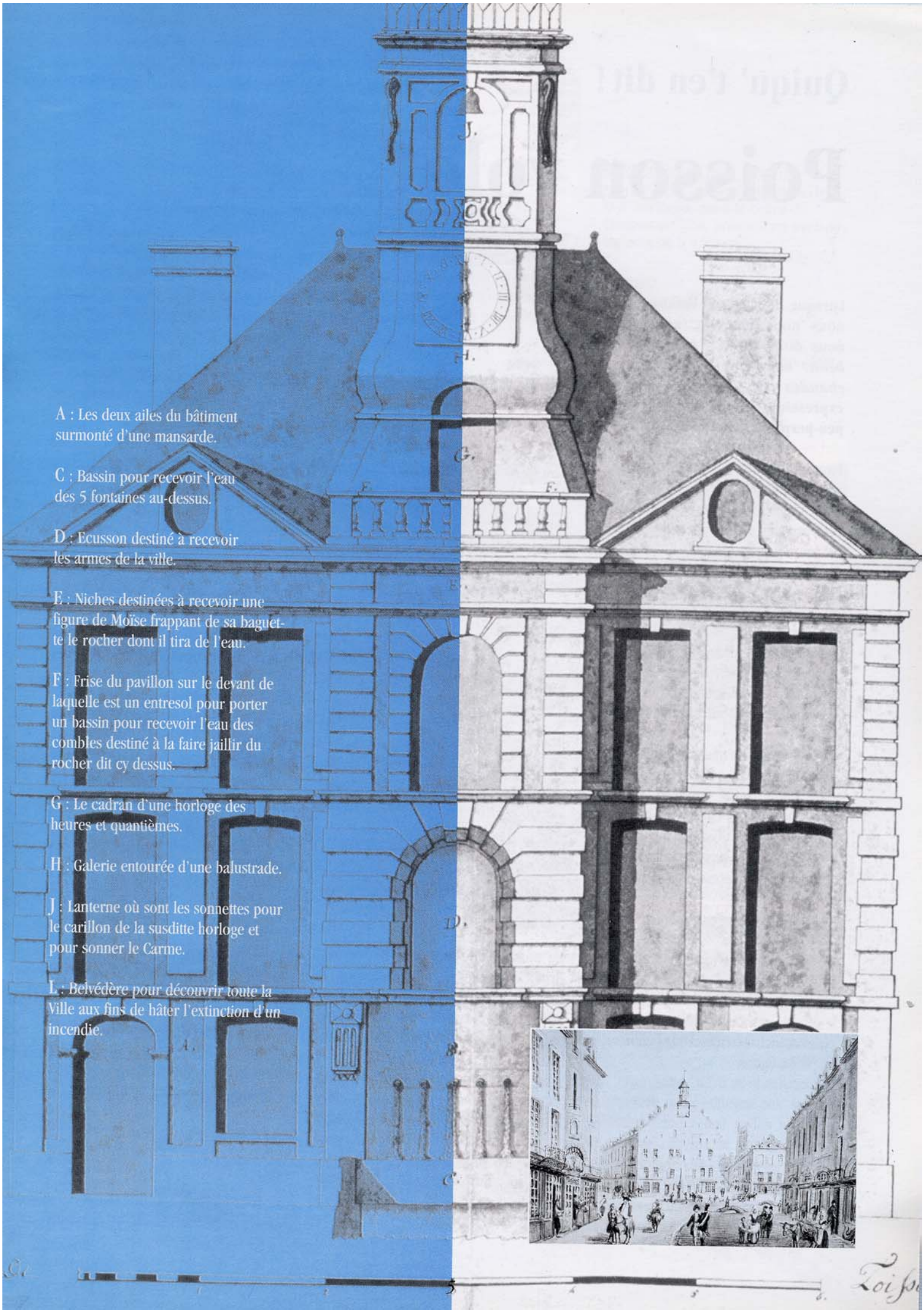

A : Les deux ailes du bâtiment surmonté d'une mansarde.

C : Bassin pour recevoir l'eau des 5 fontaines au-dessus.

D : Ecusson destiné à recevoir les armes de la ville.

E : Niches destinées à recevoir une figure de Moïse frappant de sa baguette le rocher dont il tira de l'eau.

F : Frise du pavillon sur le devant de laquelle est un entresol pour porter un bassin pour recevoir l'eau des combles destiné à la faire jaillir du rocher dit cy dessus.

G : Le cadran d'une horloge des heures et quantièmes.

H : Galerie entourée d'une balustrade.

J : Lanterne où sont les sonnettes pour le carillon de la susditte horloge et pour sonner le Carme.

L : Belvédère pour découvrir toute la Ville aux fins de hâter l'extinction d'un incendie.

Quiqu' t'en dit !

Poisson vole !

Elizabeth Guého

Lorsque nous étions enfants et que nous nous battions, notre mère nous disait : « *Et, bien c'est du beau ! on dirait de vraies marchandes de poissons* ». Cette expression nous laissait quelque peu perplexe, et pourtant…

J'avais à l'époque entre 10 et 11 ans, ma petite main dans celle de ma mère, nous nous dirigions vers le Pollet, lorsque nous arrivâmes sur le pont Colbert (celui qui tourne), mon attention fut attirée par des cris et des injures et j'entendis des mots qu'il était absolument interdit de répéter, s….e, m… e, et bien d'autres encore.

Je regardais ma mère,

« *C'est une bagarre de marchande de poissons* » me dit-elle et à ma grande stupéfaction, je vis voler un poisson, puis deux…

Au fur et à mesure que nous avancions, la scène devenait plus précise, n'ayant nul autre choix, nous passâmes prudemment, derrière les charrettes qui étaient rangées devant le trottoir.

- « *Espèce de voleuse, charogne, si tu crois que j't'ai pas vu* », disait la grande au chignon.

- « *Voleuse toi-même, salope, morue, c'est pour tous c' qu' t' m' rabiote quand j'ai l' dos tourné* », lui répondait la marchande au fichu.

Et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, la grande au chignon attrapa un poisson encore frétillant que l'autre reçut en pleine figure.

La marchande au fichu, petite, agile, vive comme une anguille, prise de rage, se baissa et enleva son sabot. Pendant ce temps la grande au chignon, essayait de prendre les passants à témoin, ce faisant elle écopa d'une volée de coups de sabot, qui lui firent perdre l'équilibre et basculer la tête la première dans les poissons.

En position de force, sûre de son bon droit, la maintenant par le chignon, la marchande au fichu remit dans sa charrette " les poissons" qui lui appartenaient ; puis elle regarda les passants d'un œil noir et l'air de dire :

« *Si t'as qu'chose qui t' plaît pas viens m' le faire savoir* ».

Apeurée par ce regard menaçant, je tirais ma mère par la manche de son manteau en lui faisant comprendre qu'il serait peut-être prudent de quitter l'endroit le plus vite possible !

Harengs saurs au gratin

Faites macérer pendant 2 heures, dans du lait froid, des filets de harengs fumés. Puis égouttez-les sur un linge. Mettez dans une terrine 3 à 4 cuillères de champignons hachés, 1 cuillère de persil, 1 de ciboulette et 150 gr. de beurre frais ainsi qu'un peu de panure. Mélangez le tout. Etalez dans un plat à gratin : le beurre, une couche de harengs et une couche de farce. Arrosez avec le jus de 2 citrons et mettez 15 mn à four doux, en arrosant souvent avec le beurre.

ACQUISITIONS

Dieppe
Fonds ancien et local

Eugène Delacroix (1798-1863)
Lettre autographe, Dieppe le 3 septembre 1851, à son amie la baronne Joséphine de Forget. « *Vous connaissez ma passion pour la mer et je m'en donne à cœur joie. Je vais tous les matins rôder le long des falaises qui sont du côté des bains et sur la fin de la journée je vais sur la jetée si la mer est haute pour voir entrer et sortir les bâtiments. les élégants me gâtent un peu ce séjour,...* »

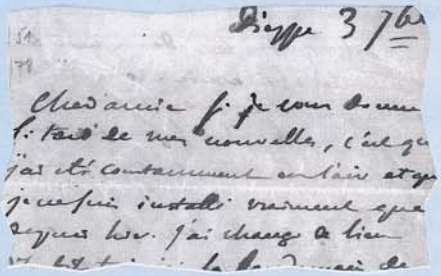

Eugène Delacroix (1798-1863)
Lettre autographe, Dieppe le 13 septembre 1852, à son amie la baronne Joséphine de Forget à Compiègne. Il prolonge son séjour à Dieppe, et espère assister à une grande marée... : « *Je me plais infiniment à cette vie paresseuse... il y a assez de variété ici : on a à volonté le monde ou la solitude...* ».

Conrad Beck (1901-1989) compositeur suisse, lettre autographe signée, 15 août 1937, à Madame Albert Roussel, lettre de condoléances à l'occasion de la mort d'Albert Roussel, qu'il aimait et admirait : « *Le souvenir de sa personnalité, de sa bonté, sa fraîcheur d'esprit, sa franchise restera pour moi comme un bonheur, comme une des rares choses que personne ne peut toucher* »..

Georges Braque (1882-1963), carte postale autographe signée à Paul Rosenberg. « *Mes meilleurs souvenirs de Monte-Carlo. Ici mauvais temps pluie et vent. A bientôt votre G. Braque.* »

Albert Roussel (1869-1937), Symphonie en Sol mineur pour orchestre, op. 42 (Paris, Durand, 1931) ; dédicace autographe signée « *à mon ami Arthur Hoérée en bien affectueux hommage, Albert Roussel* ».

Jean-Pierre Abel Rémusat (1788-1832), sinologue, lettre autographe signée, Paris le 7 août 1818 à Joseph-François Tochon, de l'Académie des Inscriptions, à Dieppe. Charmante lettre enjouée à son confrère qui suit une cure de bains de mer pour sa santé.

EXPOSITIONS ANIMATIONS

Dieppe
Château-Musée
L'aventure maritime "découvreurs, marins et conquêtes"
du 4 octobre 1997 au 16 mars 1998.

Médiathèque Jean Renoir
Février 1998, dessins originaux de Myriam Deru, dans le cadre du Contrat de ville, animations avec des enfants de 5 à 7 ans.

Fécamp
Palais de la Bénédictine
Kazimierz Dzyga
"30 années de peinture" du 20 décembre 1997 au 1er mars 1998. tél. 02 35 10 26 10

Rouen
Musée des Beaux-Arts
Jacques-Emile Blanche (1861-1942), du 15 octobre 1997 au 15 février 1998 de 10 h à 18 h fermé le mardi et jours fériés. tél : 02 35 71 28 40

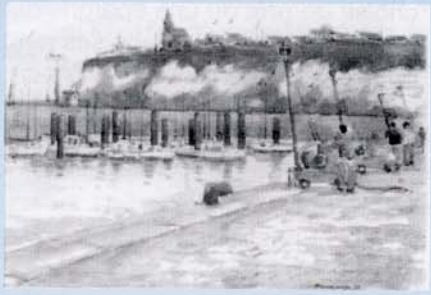

Luneray
Mairie
Aquarelles de **Pierre Larchevesque** du 6 au 21 décembre 1997